

COMMUNIQUÉ

**COVID-19 : INTERRUPTION DES SERVICES NON-
ESSENTIELLES DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-SOPHIE**

Sainte-Sophie, le 17 mars 2020 - Suite aux nouvelles directives énoncées par le gouvernement, la Municipalité de Sainte-Sophie annonce la fermeture de ses services non essentiels. Cette mesure est effective du 17 mars 2020 au 29 mars 2020 inclusivement.

Pour toute urgence, veuillez contacter le 911.

Pour les urgences concernant les travaux publics, veuillez contacter le 1-800-565-0911

Prenez note qu'aucun intérêt ne sera porté à votre compte de taxes ou tout solde impayé entre le 16 mars 2020 et le 29 mars 2020 inclusivement.